

## **Caisse de pensions MOBIL** **L'avenir en toute sécurité**

Monbijoustrasse 68, case postale, 3000 Berne 23, téléphone 031 326 20 19, fax 031 326 20 39  
www.pkmobil.ch, info@pkmobil.ch

L'institution de prévoyance des associations professionnelles • UPSA • ASTAG • USMCM

## **Rapport d'activité 2008**



Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport d'activité vous présente l'essentiel de l'exercice 2008 de la CP MOBIL. Il est complété par les comptes annuels composés du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe détaillée.

2008 a été dans le monde entier l'année de l'effondrement des marchés financiers qui a mis les investisseurs en difficulté, ce qui a eu par la suite une influence durable sur l'économie qui s'est modifiée. Et tel va continuer à être le cas. Dans le contexte boursier négatif qui a suivi, la CP MOBIL a elle aussi subi des pertes massives au niveau de ses placements. Malgré les conditions adverses, elle se situe toutefois toujours en bonne position par rapport à d'autres caisses. Le modèle commercial conservateur avec une solution d'assurance complète a fait ses preuves de manière éclatante au cours de cette crise.

### **Les principaux faits et événements de l'exercice 2008**

#### **Bilan annuel et présentation des comptes**

En vertu de la décision de la Commission d'assurance, les investissements effectués par la Caisse elle-même ont augmenté d'un total de 15 mios CHF pendant l'année 2008. Ces investissements affichent une valeur de dépôt de CHF 74.7 mios. Les pertes en bourse ont fait baisser les réserves pour fluctuation des titres de CHF 37.9 mios à CHF 2.2 mios. La CP MOBIL affiche cependant toujours une couverture complète.

Le taux de couverture s'élève à 100.22 % au 31.12.2008.

Vous trouverez les principales données consolidées dans les comptes annuels 2008, respectivement dans l'annexe détaillée aux comptes annuels.

#### **Les principaux événements de l'exercice 2008**

- **Nouveau gérant**

Monsieur Roland Graf a pris ses fonctions de gérant de la CP MOBIL au 1er juin 2008. Grâce à sa longue expérience dans le domaine de la prévoyance professionnelle et de la gestion du personnel, il répond aux conditions déterminantes pour ce poste à responsabilités.

- **Développement du service externe**

La CP MOBIL attache beaucoup d'importance à la proximité avec les clients et à leurs besoins. L'équipe des conseillers en matière de prévoyance a par conséquent été renforcée. La CP MOBIL emploie actuellement 4 conseillers qui gèrent chacun le secteur qui leur a été attribué. Nos conseillers sont aujourd'hui compétents dans toute la Suisse et répondent aux clients en allemand, en français et en italien. Le renforcement de la proximité avec la clientèle restera à l'avenir l'une des priorités de la CP MOBIL.



- **Extension de l'offre en matière de plans d'assurance**

Sur la base des besoins de ses clients, la CP MOBIL a rajouté un plan dans l'offre existante au 1.1.2008. Le nouveau plan H4 est un produit élargi dans le cadre duquel les prestations sont calculées à partir du salaire AVS. Pour satisfaire également la demande permanente d'un produit adapté aux personnes à faibles revenus, le seuil d'entrée de ce plan a été ramené à un salaire annuel de CHF 12'000.00. La demande a confirmé que ce nouveau produit constituait une solution attrayante et actuelle qui sert désormais de base pour continuer à élargir l'offre des plans au 1.1.2010.

- **Renforcement de la présence de la CP dans les journaux des associations responsables**

Des accords ont été passés dans le domaine de la communication en 2008 avec les associations responsables. La CP MOBIL est présente dans les journaux associatifs sous forme de petites annonces et de textes d'information et, selon les possibilités, elle peut également fournir des informations sur d'autres plateformes de communication. Sa présence accrue sur le marché soutient en même temps le travail du service externe qui vient d'être mis en place.

- **Prestation de rente additionnelle**

La Commission d'assurance de la CP MOBIL a décidé lors de la séance du 15.10.2008 de verser aux bénéficiaires de rentes qui touchent une rente de vieillesse au minimum depuis le 31.12.2007 un montant additionnel et unique à hauteur d'une rente mensuelle. De cette manière, la CP MOBIL a pu verser pour la première fois à ses bénéficiaires de rente une partie du renchérissement. Les réactions ont été très positives et nombreuses.

- **Nouvelle ère informatique**

Sur la base des résultats tests positifs de la caisse pilote CP Schulesta comprenant quelques centaines d'assurés, le système informatique AKIS/Net-BV a démarré de manière productive en juillet 2008 auprès de la CP MOBIL avec plus de 15'000 assurés.

Après une migration des données extrêmement longue, ce à quoi nous ne nous attendions pas, nous avons dû résoudre d'autres problèmes dans tous les domaines des parties du programme déjà productives. Les responsables de la CP MOBIL ne sont pas satisfaits du développement et de la qualité du logiciel. Mais ils sont disposés à faire un effort dans les mois qui viennent avec le personnel disponible afin de contribuer à la réalisation des standards fixés et qu'il convient impérativement d'atteindre.

## Conclusion

Nous remercions cordialement nos clients pour leur confiance dans la CP MOBIL.

Nous remercions les associations responsables, les partenaires et l'organe paritaire de la CP MOBIL pour leur soutien professionnel et compétent qui a contribué pour beaucoup à la réussite des objectifs fixés.

Nous remercions tout spécialement l'équipe de la CP MOBIL qui a conduit les affaires opérationnelles en faisant preuve, l'année dernière aussi, d'une grande motivation, d'un engagement sans faille et de beaucoup de savoir-faire.

Nous nous réjouissons de poursuivre notre agréable collaboration et de vivre une année 2009 intéressante et pleine de succès.

Berne, mai 2009

## Caisse de pensions MOBIL



**Markus Juon**  
Président



**Elio Marazzi**  
Vice-président



**Roland Graf**  
Gérant